

Mars 2018

LE PETIT GILLONNIEN



A l'occasion du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la Municipalité a décidé d'éditer plusieurs « Petits Gilloniens » spécialement dédiés à ce conflit. Chaque numéro renvoie à une thématique de la guerre 1914-1918. A l'avant comme à l'arrière du front, Prunay a subi la guerre, a souffert de la guerre et a pleuré ses enfants morts pour la patrie. Il convient aujourd'hui de revivre ces 4 années d'histoire à la mémoire de ceux qui ont combattu.

Ce deuxième opus sur la guerre 14-18 a pour sujet l'entraide et la solidarité en temps de guerre à l'arrière du front.

Les populations rurales en ce début de siècle ont du mal à subsister, notamment les petits cultivateurs avec leur maigre lopin de terre ou les journaliers employés à bas salaire dans les grandes exploitations. D'ailleurs l'exode rural commencé avant la guerre a vu partir des campagnes de nombreux jeunes hommes qui vont s'installer à Paris ou en région parisienne. A Prunay, une dizaine d'enfants du pays inscrits sur le Monument aux Morts avaient déjà quitté la commune avant 1914 pour s'installer à Paris ou en banlieue comme journalier, charretier, bourrelier, pâtissier ou boucher. Avec la guerre, cette population vivant essentiellement des ressources de la terre, subit davantage encore le manque de main d'œuvre, les interdictions, les réquisitions de récolte, les rationnements en charbon, en essence, les augmentations de prix... D'un autre côté, on



n'oublie pas ceux qui sont au front, loin des leurs, qui doivent faire face à des conditions de vie difficiles, dans les tranchées. Face cette précarité, dès le début de la guerre, s'organisent des groupements destinés à ve-

nir en aide aux soldats et à leur famille. Des associations se créent tandis que les journées patriotiques et manifestations destinées à récolter de l'argent pour les combattants se multiplient.

LE SECOURS AUX BLESSÉS

Dès le début du conflit, l'arrivée massive de blessés à Chartres, à l'orphelinat de Saint-Chéron ou au quartier d'Aboville (dénommés tous deux « quartiers des éclopés ») incite le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir à demander de l'aide à la population locale. Un appel est notamment fait aux agriculteurs locaux pour fournir de la paille. Les communes participent, quant à elles, à cet effort, en récoltant de l'argent pour acheter du linge. A Prunay, la jeunesse n'hésite pas à se mobiliser...

PRUNAY-LE-GILLON. — Secours aux blessés. — L'Amicale des jeunes filles de Prunay-le-Gillon a prélevé 50 francs sur fonds libres pour achat de linge aux soldats blessés.
L'Amicale des garçons a alloué pareille somme pour le même usage.
Ce linge sera distribué aux hôpitaux militaires de Chartres en même temps que celui qui a été déposé à la mairie par de nombreux habitants.
Merci de nouveau à tous les bienfaiteurs.

Journal de Chartres, le 25 septembre 1914

L'AIDE AUX REFUGIES BELGES

La "Journée du petit drapeau belge" est la première journée de solidarité créée en France durant la guerre. Organisée, dès le 20 décembre 1914 par un comité central franco-belge, elle a pour mission de vendre de petits drapeaux aux couleurs de la Belgique. La recette permet de dégager des fonds pour venir en aide aux réfugiés.

Prunay-le-Gillon soutient cette initiative, d'autant plus que la commune accueillera quelques mois plus tard, plusieurs belges dans sa commune.

Prunay-le-Gillon
Le petit drapeau belge. — La vente des petits drapeaux belges dans la commune de Prunay-le-Gillon a produit la somme de 223 fr. 40 qui a été remise à la préfecture d'Eure-et-Loir.
Nos meilleurs remerciements aux donateurs et aux aimables quêteuses qui ont grandement contribué au succès de cette vente.

Le Progrès, 26-27 décembre 1914



L'AIDE AUX FAMILLES DE PRUNAY

A Prunay, la commune veille sur ses habitants les plus démunis. Il existait déjà, avant le conflit, des subventions destinées aux personnes indigentes. Le nombre de ces personnes nécessiteuses augmente avec le conflit. Il s'agit de femmes seules en couches dont les époux sont au front, de veuves ou d'orphelins de guerre.

Chaque année, le Conseil Municipal vote un budget destiné à 4 types différents d'assistance aux habitants dans le besoin :

- L'Assistance aux femmes en couches;
- L'Assistance aux familles nombreuses;
- L'Assistance médicale gratuite;
- L'Assistance obligatoire aux vieillards.

Les élus dressent des listes de personnes bénéficiaires. La situation sociale et économique de ces dernières peut varier au cours de l'année. C'est

pourquoi régulièrement, lors des Conseils Municipaux, ces listes sont revues, certaines personnes n'ont plus droit à l'aide, d'autres viennent rejoindre la liste des bénéficiaires.

En 1916, alors que la guerre s'éternise et que les deniers s'amenuisent dans le porte-monnaie de certaines familles, la commune décide de la gratuité des fournitures scolaires pendant la durée des hostilités. Le compte-rendu du Conseil du 16 novembre 1916 précise qu'il s'agit d'une aide destinée aux enfants d'indigents, de mobilisés, de domestiques sans ressources. Sur la liste des bénéficiaires, on compte 22 garçons et 22 jeunes filles.

Parmi ceux-ci, on retrouve le nom de soldats mobilisés et de poilus morts pour la France (les enfants d'Augustin CALLU, d'Henri COULETEL, d'Edouard DURAND, pour en citer quelques-uns...).



L'AIDE AUX SOLDATS

Des tricotés pour les soldats !

Dès le premier hiver 1914, les femmes sont appelées à tricoter des pulls pour les soldats qui vont passer l'hiver dans le froid (à l'époque on pensait encore qu'ils ne passeraient qu'un hiver au front...).

C'est l'association « L'œuvre du tricot du soldat », initialisée le 20 septembre 1914 qui est à l'origine de cette action. Un avis est alors publié dans les journaux pour encourager les femmes à tricoter des gilets et des chaussettes de laine pour les soldats en prévision de l'hiver, vêtements que l'armée n'est pas en mesure de fournir. Les lainages devaient être portés aux bureaux des journaux avec cette mention : « Le tricot du soldat sous le patronage de la presse française ».

Un appel est lancé dans le journal Le progrès le 18 octobre 1914.

L'article donne même un pouvoir magique aux tricots confectionnés avec



Soyez certaines que cette laine maniée par des mains de mères, d'épouses et de fiancées deviendra pour nos soldats de France en même temps qu'une arme contre la maladie. l'excellent talisman qui les fera vaincre !

Le Journal de Chartres dresse régulièrement la liste des femmes qui participent à l'opération, en indiquant leur nom, la nature et le nombre des vêtements qu'elles ont confectionnés.

De même un patron de plastron est diffusé dans le journal pour aider ces dames à confectionner correctement ces pièces de vêtements qui permettront aux soldats de se préserver des bronchites (9 octobre 1914).

Toute la population de Prunay, notamment les écolières par-

PRUNAY-LE-GILLON. — *Pour les blessés et pour l'œuvre du Tricot.* — Le Conseil municipal de Prunay-le-Gillon a voté une somme de 50 francs pour secours aux blessés et pareille somme pour l'œuvre du tricot militaire.

La compagnie des sapeurs-pompiers a prélevé une somme de 60 francs sur ses fonds libres, dont moitié pour les blessés militaires et moitié pour l'œuvre du tricot militaire.

Les jeunes filles de Prunay-le-Gillon, sous l'habile direction de Mme Bailly, institutrice, travaillent activement pour l'œuvre du tricot militaire.

Elles recevront avec plaisir la laine qu'on voudra bien leur offrir.

On peut aussi verser de l'argent à la mairie en faveur de l'œuvre.

Merci à ceux qui donnent et à celles qui travaillent pour nos valeureux soldats.

Le journal de Chartres, 21 octobre 1914



A vos tricots, mesdames!

Depuis quelques jours, le matin, la campagne et les toits de nos maisons sont recouverts d'une épaisse couche de givre. L'hiver approche à grands pas, on nous annonce l'hiver comme devant être très rigoureux. En prévision de semblable hiver pensons à nos braves soldats qui sont dans les tranchées. Il se battent courageusement pour le respect du droit, de la justice, pour empêcher l'envahisseur de souiller notre cher sol de France.

Épargnons-leur les rigueurs du froid !
Confectionnons leur bien vite de bons tricots, des passe montagne, de chaussettes de laine.

Que nos courageuses fillettes se mettent bien vite à l'œuvre, il n'y a pas de temps à perdre.

Journal Le Progrès, 8-9 novembre 1915

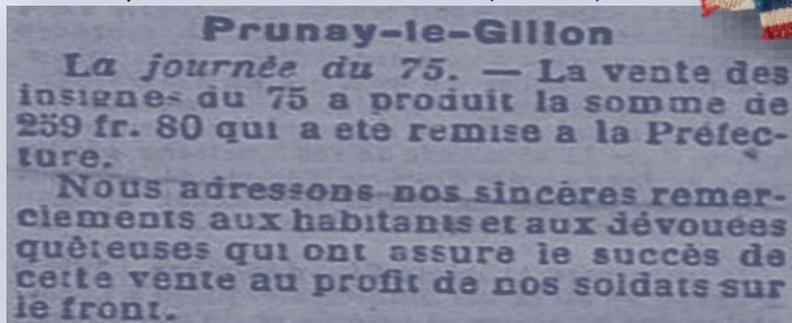
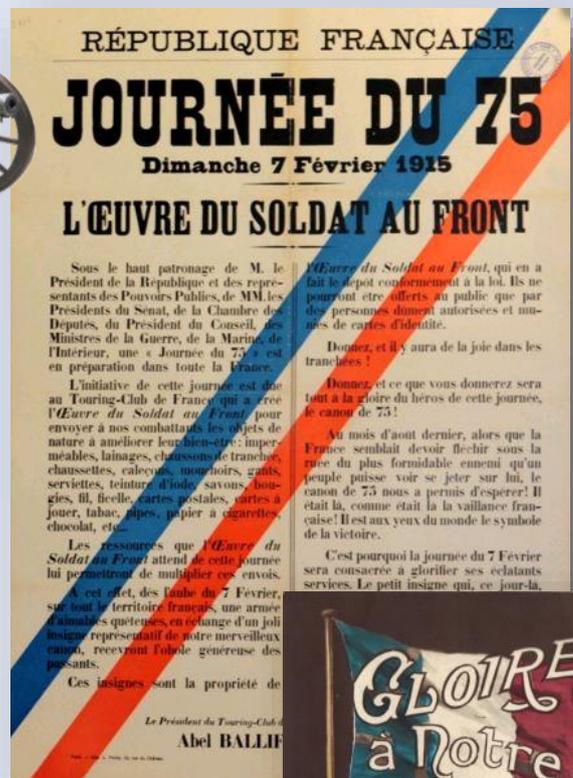
La Journée du 75

La journée du 75 du 7 février 1915 a été organisée par le Touring Club de France.

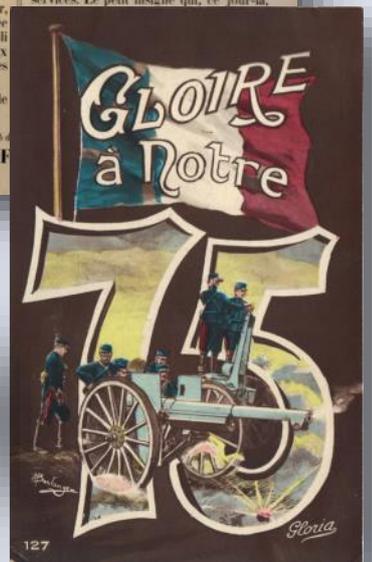
Le « 75 » désigne « le canon de 75 », qui, grâce à sa supériorité technologique et ses prouesses au combat dès 1914, devient rapidement un symbole de la nation luttant contre l'envahisseur.

Cette Journée a pour objectif d'améliorer l'hygiène et le confort des soldats.

Cette action fut prolongée pendant l'année 1915, avec une vente de médailles et d'insignes. 150 000 affiches contresignées par le Ministre de l'Intérieur permirent de faire de la publicité autour de cet événement et de récolter plus de 5 millions de francs (anciens)



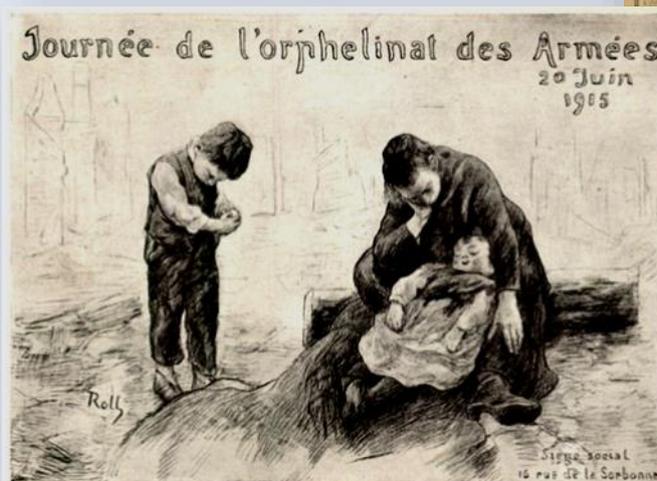
Le Progrès, 14 février 1915



Le succès rencontré par cette journée va entraîner la multiplication de ces journées thématiques, dans toute la France, pendant la durée de la guerre. En dehors de leur aspect économique, ces actions permettent de fédérer la population et de soutenir moralement les soldats.

Suivront donc :

- la journée française du "Secours National" (23-24 mai 1915),
- la journée des orphelins (20 juin 1915),
- la journée française (14 juillet 1915) organisée par le Royaume-Uni,
- la journée des éprouvés de la guerre (26 septembre 1915),
- la journées du poilu (25-26 décembre 1915),
- la journée serbe (25 juin 1916),
- la journée des tuberculeux (4 février 1917),
- la journée de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales (9-10 juin 1917),



Lors de ces journées, les mairies organisent la vente d'objets, cartes, insignes, drapeaux, parfois en collaboration avec des particuliers, des associations ou des institutions charitables. Les enfants des écoles sont également mis à contribution pour vendre ces objets dans la rue ou dans des lieux réunissant du monde comme les églises ou les commerces.

La commune de Prunay participe à la majorité de ces œuvres de bienfaisance :

- en mai 1915, la collecte de la Journée Française rapportera 231 Francs,
- en septembre 1915, la vente des pochettes pour les éprouvés, rassemblera 151 Francs,
- et les 25 et 26 décembre 1915, la vente de cartes postales, insignes et bijoux, pour la Journée du Poilu, réunira 152,65 Francs.

D'autres subventions seront votées par le Conseil de Prunay-le-Gillon, pour soutenir diverses œuvres sociales :

- Subvention de 100 Francs pour l'Association Nationale pour la protection des veuves et des orphelins de guerre de 1914 (le 20 février 1916)
- Subvention de 100 Francs pour l'œuvre de secours aux prisonniers de guerre de l'arrondissement de Chartres (le 4 juin 1916)
- Subvention de 25 Francs en faveur des malades et des

blessés des armées russes (le 18 février 1917)

- Subvention de 50 Francs pour le Comité de Reconstitution du foyer qui sollicite objets et dons en espèces pour venir en aide aux habitants des communes dévastées par l'ennemi, chassés du foyer familial par la « barbarie allemande » (le 18 février 1917).
- Subvention de 100 Francs pour la lutte contre la tuberculose (le 19 août 1917).



Le Bleuet



Cette solidarité envers les combattants et les victimes de guerre ne faiblira pas jusqu'à l'armistice et perdura bien après la guerre, avec des loteries destinées aux mutilés de guerre et gueules cassées. En 1925, deux infirmières créent le « Bleuet de France », qui vise à recueillir des fonds pour venir en aide aux mutilés de la Grande Guerre. « Bleuets » était le surnom que les premiers poilus, qui avaient porté l'uniforme bleu marine et rouge, donnaient aux nouveaux soldats, arrivant au front avec leur uniforme bleu horizon. Les pensionnaires des Invalides confectionnaient eux-mêmes les bleuets en tissus vendus ensuite à leur profit. En 1934, ces insignes sont vendus dans la rue, par les mutilés. Aujourd'hui ce sont les bénévoles de L'Œuvre Nationale du Bleuet de France qui chaque année au moment des commémorations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre vendent cet insigne sur la voie publique. Les bénéfices sont toujours reversés aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme...

